

LUXEMBOURG

Cycle de formation initiale pour élu(e)s

10/07/2023



En date du 7 juillet 2023, le président du Syndicat des villes et communes luxembourgeoises (SYVICOL), Emile Eicher, la ministre de l'Intérieur, Taina Bofferding, et le ministre de la Fonction publique, Marc Hansen, ont présenté le cycle de formation initiale destiné aux nouveaux membres des conseils communaux, organisé en étroite collaboration entre le SYVICOL, le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Fonction publique et l'Institut national d'administration publique (INAP).

D'emblée, Emile Eicher a rappelé le processus participatif du SYVICOL «Zesumme fir eis Gemengen» qui visait à identifier les besoins et attentes des communes vis-à-vis du SYVICOL et qui a abouti à un plan d'action présenté en novembre 2021. Sur la question de savoir quel est le domaine d'activités que le SYVICOL devrait développer en priorité, 47,4% des participants ont désigné la formation pour élus, plaçant cette matière en tête de liste.

Le président du SYVICOL a par la suite souligné l'importance de telles formations. «Les défis auxquels les élus locaux sont confrontés et les connaissances dont ils doivent disposer, ne cessent de devenir plus grand. En outre, les domaines dans lesquels ils doivent démontrer leurs compétences deviennent de plus en plus complexes», a-t-il ajouté. Le cycle de formation initial, qui débutera le 21 septembre prochain et auquel l'ensemble des élus sont cordialement invités à participer, est constitué de 8 modules de 3 heures et demie. Chaque module sera proposé 3 fois en présentiel dans le Nord, le Sud et le Centre du pays et une fois par webinaire. Les formateurs sont des fonctionnaires des

Module 1 → Législation communale; Compétences et fonctionnement des organes communaux, Coopération intercommunale

Module 2 → Aménagement communal; Aménagement communal et développement urbain

Module 3 → Gestion des Affaires Communales; Marchés publics, Transactions immobilières et Personnel Communal

Module 4 → Finances communales et congé politique; Budget et comptabilité du secteur communal, PPF, Finances communales, Congé politique

Module 5 → Logement, Énergie et Aménagement du Territoire; Instruments du ministère du Logement et des départements ministériels de l'Aménagement du Territoire et de l'Énergie

Module 6 → Eau et environnement; Gestion des eaux, Protection de la nature et des ressources naturelles, Mesures compensatoires, Environnement humain, Commodo, Déchets, Gestion des forêts

Module 7 → Education et enfance; Education formelle, Education non formelle, Structures d'éducation et d'accueil, Aide à l'enfance et à la famille

Module 8 → Aspects sociaux; Offices sociaux et aide sociale, Égalité Femmes / Hommes, Intégration et vivre ensemble interculturel, Personnes âgées et Personnes à besoins spécifiques

La ministre de l'Intérieur, Taina Bofferding, a encouragé les mandataires à s'inscrire aux formations proposées. «Cette formation initiale permet d'acquérir les connaissances essentielles pour s'adonner à l'exercice des mandats politiques au niveau communal en toute confiance. Elle garantit la qualité du service public et fait partie de la stratégie de conseil et de partenariat que le ministère de l'Intérieur s'est donnée pour mieux accompagner les communes», a souligné la ministre. Le ministre de la Fonction publique, Marc Hansen, a salué la reprise de cette initiative commune entre le MINT, le SYVICOL et l'INAP. La formation avait connu un franc succès en 2017 avec 2.077 participations, ce qui équivaut à 456 personnes ayant assisté à au moins un module de formation. Parmi les participants, 94% ont estimé que la formation leur a été utile et 90 % ont déclaré que les connaissances y acquises leur permettaient de mieux appréhender l'exercice de leur mandat politique de sorte que l'organisation d'un cycle de formation après les récentes élections communales s'impose.

De manière générale, l'INAP accompagne ses formateurs dans la conception et la mise en place de leurs cours afin de desservir de manière optimale les besoins des apprenants et ainsi garantir une haute qualité de l'offre de formation. Dans cette même ligne de pensée, le ministre de la Fonction publique a expliqué que toutes les formations sont évaluées pour ainsi adapter les formations et de les faire évoluer avec les besoins. Marc Hansen a confirmé que ce cycle de formation initiale pour les élus 2023 profitera aussi du système d'évaluation de l'INAP et que les analyses permettront de garder le haut niveau des formations pour les années à venir.

Soulignant la mission de l'INAP d'accompagner toutes les administrations étatiques et communales de manière à évoluer vers des organisations apprenantes, Marc Hansen a illustré que l'investissement dans la digitalisation au niveau de la formation devient de plus en plus tangible. En effet, le cycle 2023 pour les élus est constitué de modules en présentiel mais rajoute une nouveauté : il offre la possibilité aux élus de participer de manière flexible à des modules en virtuel sur la nouvelle plateforme du SYVICOL, un exemple parfait d'une offre dite «blended learning» comme l'INAP est en train de l'institutionnaliser plus largement dans son catalogue.

La ministre a terminé en soulignant l'excellente collaboration entre les 3 entités sur ce projet axé sur le futur de la gouvernance de nos communes.

Le programme de cette formation continue est en train d'être formalisé et les différentes formations seront publiées sur la nouvelle plateforme d'échange du SYVICOL: www.gemengeplattform.lu. C'est également sur cette nouvelle plateforme d'échange, réservée au secteur communal, que les élus intéressés par la formation initiale peuvent s'inscrire dès maintenant. Ils y trouveront le programme détaillé des formations et les supports de cours pour les différents modules avant le début de chaque formation.

La nouvelle plateforme n'est cependant pas réservée aux seuls élus communaux, mais est également accessible aux agents communaux, y inclus ceux des syndicats de communes et des offices sociaux. «J'invite donc tous les élus et le personnel du secteur communal à s'inscrire sur www.gemengeplattform.lu et à nous aider à remplir de vie cet outil à haut potentiel», a conclu Emile Eicher.

Communiqué par le SYVICOL, le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Fonction publique et l'Institut national

d'administration publique (INAP)

Photo: ©SYVICOL

Lire sur le même sujet:



LUXEMBOURG

**Programme directeur
d'aménagement du territoire:
le Luxembourg revoit sa ...**

5/07/2023



LUXEMBOURG

**Kehlen, une démographie
galopante**

22/05/2023



LUXEMBOURG

**Lancement de l'initiative
européenne LEADER
2023-2029 en faveur du ...**

31/05/2023